



EVALUATION DE LA PARTICIPATION

Retour d'expériences Ville et Eurométropole de Strasbourg

Quels dispositifs participatifs évalués ?

En 2017, le pacte pour la démocratie à Strasbourg a institué de nouveaux dispositifs participatifs. Deux d'entre eux ont fait l'objet d'une évaluation participative, du fait de leur envergure et leur maturité

- Le budget participatif
- Les pétitions citoyennes

Pourquoi réaliser une évaluation participative de ces dispositifs ?

La volonté d'évaluer est issue de la nécessité de « cultiver la confiance et de garantir la transparence du processus¹ ». L'évaluation peut aussi permettre de réaffirmer politiquement un dispositif.

Le principe de l'évaluation est inscrit dans le pacte pour la démocratie à Strasbourg qui indique qu'« un Conseil de suivi et d'évaluation de la participation citoyenne associant élus-es, citoyens-nes et agents-es est mis en place pour le suivi et l'amélioration continue de la démarche. ». Il en précise les modalités :

- Evaluation participative :** caractéristique essentielle du point de vue des agents en charge du pacte pour la démocratie à Strasbourg qui considèrent que « l'ADN même du pacte pour la démocratie à Strasbourg est le tripartisme et la co-construction ; il allait donc de soi qu'on y implique des citoyens, des élus et des agents, pour que cette évaluation ne soit pas juste la chose de la collectivité¹. »
- Evaluation in itinere :** pendant la mise en œuvre des dispositifs

Quels objectifs de l'évaluation ?

Afin d'identifier des axes d'amélioration, le comité évaluatif a ciblé principalement ses questions sur les deux champs suivants :

- 1 La pertinence des dispositifs
- 2 L'efficacité des dispositifs

Cinq items ont ensuite été choisis pour interroger ces champs :

- 1 L'accessibilité et la communication
- 2 La nature et la qualité des projets
- 3 La pertinence des modalités de fonctionnement
- 4 Le renforcement du dialogue élus/citoyens
- 5 La montée en compétences et les nouvelles dynamiques

Quels outils pour la récolte des données ?

Pour collecter les informations nécessaires au questionnement évaluatif, le comité d'évaluation a eu recours à plusieurs outils :

- Des outils qualitatifs**
 - des entretiens
 - une analyse documentaire
 - un benchmark
- Un outil quantitatif**
 - un questionnaire envoyé aux personnes ayant possiblement connaissance et / ou ayant participé aux dispositifs.

La collectivité s'est appuyée sur des ressources internes et sur un prestataire externe pour la co-construction des outils avec le groupe tripartite.

¹ Entretien avec Christophe Bosch, directeur de la Mission Participation Citoyenne à la ville de Strasbourg